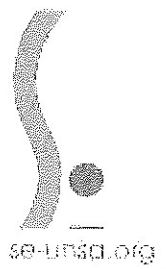


Angoulême, le 12/05/2020



SYNDICAT DES ENSEIGNANTS – UNSA
Section de la Charente

Le secrétaire départemental
du Syndicat des Enseignants – UNSA

à

Madame La Directrice Académique
Directrice des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale de la Charente

Objet : communication postes bloqués

Madame La Directrice Académique,

Nous constatons une fois de plus que de trop nombreux directeurs, de trop nombreuses directrices et équipes, n'ont pas été informées et consultées sur l'implantation d'un poste bloqué dans leur école. Ils l'apprennent par la parution de la liste des postes via le SIAM.

Ce courrier pourrait paraître subsidiaire dans la période que nous traversons. Il y aurait sans doute mieux à faire. Mais ce n'est pas comme si nous dénoncions cet état de fait depuis plusieurs années déjà.

L'institution ne peut pas considérer les enseignant.e.s et directeur. trice.s d'école comme des cadres A quand cela l'arrange.

Les collègues sont au bord de la rupture, la communication de l'institution doit en tenir compte.

Nous venons à ce sujet de demander aux directeurs et directrices de ne pas remplir l'enquête reçue ce jour.

Je vous prie de recevoir, Madame La Directrice Académique, mes très sincères salutations.

Richard GAZAUD